

Commission Communication

22 mars 2022

Présents : Gaby Mossuz, Sandrine Collavet, Marc Sintès

Excusée : Sabrina Ancel

1) Panneaux d'affichage

Sandrine : s'interroge si les devis reçus pour la fabrication de panneaux sont toujours valables.

Reprendre les devis au départ : réagir et répondre aux devis. Deux devis avaient été reçus : Didier Deturche le 9.10.2022 et Didier Lavorel le 12.10.2022.

Faire attention à une toiture qui soit résistante aux intempéries.

A faire : redemander une mise à jour du devis à chacun des deux en précisant que nous souhaitons un toit avec une bonne étanchéité et durabilité.

2) Articles pour le prochain bulletin et calendrier

Calendrier : sortie fin juin, relecture maquette environ le 25 juin, envoi à l'imprimeur le 10 juin, relecture articles dès le 1er juin. Conclusion : les articles doivent être reçus un mois avant la sortie du bulletin municipal.